



Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole JARDINIER PAYSAGISTE



Cultive tes compétences, récolte ton avenir : deviens Jardinier Paysagiste !

RNCP 24928
Formation Niveau 3
(Formation Professionnelle Continue)

Taux de réussite :
78% Validation totale du diplôme
22% Validation de blocs de compétences

Taux d'insertion à 6 mois :
60%

Taux de poursuite d'études :
13%

Taux d'appréciation des bénéficiaires :
78%

Données session 2024

L'AgroCampus Nîmes-Rodilhan Marie Durand est un établissement d'enseignement dépendant du Ministère de l'Agriculture. Il regroupe 3 centres de formation : le lycée, le CFAA pour les formations en apprentissage et le CFPPA pour les formations adultes.

Idéalement situé, proche de la gare, desserte directe par autocars. A 10 km de Nîmes, ville étudiante agréable au patrimoine riche.

L'AgroCampus dispose d'un internat et d'un service restauration.

Point +

- Des infrastructures sur site (parc paysager, exploitation agricole et salles spécialisées) qui facilitent les apprentissages ainsi que le travail sur les outils numériques spécifiques et sur le terrain.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Référente inclusion : Mme MONTERO Sandrine -
sandrine.montero@educagri.fr



PRÉSENTATION & objectifs de la formation

Cette formation prépare les futurs ouvriers polyvalents du paysage.

Le salarié du paysage :

- Exécute des tâches sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique
- Assure les activités liées à l'entretien et à la mise en place d'ouvrages et de végétaux
- Utilise les différents matériels et équipements nécessaires aux travaux de l'entreprise.

Objectifs de la formation :

- Mise en place d'ouvrages et de végétaux
- Entretien d'espaces
- paysagers et/ou naturels
- Maintenance des matériels
- Communication en situation professionnelle



PUBLIC CONCERNÉ & conditions d'admission

Formation continue :

- Demandeurs d'emploi : être inscrit à France Travail
- Salariés : nous consulter

Préinscriptions en ligne - Entretien de positionnement avec les acteurs en charge du recrutement du centre de formation

Inscription définitive en formation continue : suite à accord de financement ou validation conseiller France Travail.



QUALITES REQUISES & prérequis

Qualités requises : Avoir un goût pour le travail en plein air, les espaces verts, les plantes et le relationnel avec le client.



DÉBOUCHÉS & poursuite d'études

Type d'emplois accessibles :

- Agent d'entretien des parcs et jardins
- Jardinier paysagiste/des espaces verts
- Aide-jardinier
- Manœuvre des espaces verts
- Ouvrier d'entretien des espaces verts ou naturels / du paysage

Poursuite d'études possibles : BP Aménagements Paysagers

CONTENUS DE FORMATION & blocs de compétences

7 blocs de compétences composent cette formation et permettent d'aborder les thématiques suivantes :

- Communication orale et écrite en entreprise
- Mathématiques et informatique en entreprise
- Prévention des risques physiques et psychologiques en entreprise
- Entretien des végétaux (tonte, taille, débroussaillage, etc...)
- Entretien des infrastructures (entretien des terrasses bois, les allées, murets, etc...)
- Implantation des végétaux (plantation et/ou semis)
- Implantation des infrastructures (allées, murets, terrasses, etc...)
- Entretien et maintenance des matériels
- Installation et entretien d'un réseau d'arrosage

Les + de la formation : Construction en pierres sèches
Module à retrouver dans notre catalogue Formations Courtes

MODALITÉS D'ÉVALUATION & validation de bloc(s) de compétences

Epreuves d'examen tout au long de la formation organisées par l'équipe pédagogique du centre.

Tous les blocs de compétences font l'objet d'une évaluation en situation professionnelle.

La formation est organisée pour valider certains blocs de compétences indépendamment les uns des autres.

Organisme certificateur : Ministère de l'Agriculture via les jurys d'examen organisés par le service régional.



FORMATION

805 heures sur 1 an dont 23 semaines de formation en centre.

Formation d'octobre à mai - 100% en présentiel



LIEUX DE RÉALISATION

Site de Rodilhan : Chemin des Canaux, 30320 Rodilhan
Site du Vigan : Maison de la Formation - 30 Route du Pont de la Croix, 30120 Le Vigan



TARIFS

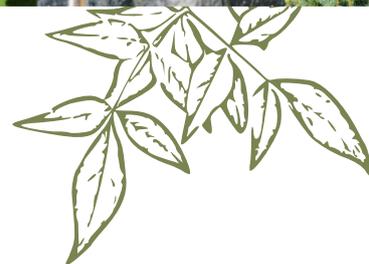
Financement & rémunération

Tarifs de Formation Professionnelle Continue :

- 13€/heure

Informations Financement et rémunération :

- **Gratuité pour le demandeur d'emploi** car prise en charge par le Conseil Régional d'Occitanie, possibilité de rémunération sous conditions.
- Formation finançable par Transition Pro, nous consulter.
- Formation finançable par bloc de compétence par le CPF, nous consulter.



PRÉINSCRIVEZ-VOUS

En scannant ce QR Code



Pour toute demande de renseignement et démarches d'inscription contactez Mme Laurine ROCHEBLAVE MORGAVI
laurine.morgavi@educagri.fr

Mise à jour le 04 décembre 2024 - Fiche RNCP valable jusqu'au 31.12.2028